



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

équilibre financier

Question écrite n° 6395

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur les inquiétudes des personnels de santé quant au projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2003. L'augmentation du personnel nécessaire à la mise en place de la réduction du temps de travail, prévue sur trois ans, est insuffisante ; les directions d'établissement se voient contraintes d'opter pour la fermeture temporaire de lits. Les projets des schémas régionaux des urgences en psychiatrie vont vers des suppressions de sites d'accueil pour les urgences et des fermetures ou transferts de lits vers d'autres secteurs pour la psychiatrie. L'offre de soins diminue progressivement au détriment des usagers. La Fédération hospitalière de France reconnaît ainsi que la non-reconduction de certains crédits d'une année sur l'autre et l'insuffisance budgétaire globale se traduisent par des reports de charges conséquents. C'est pourquoi il serait souhaitable que le budget 2003 prenne en compte l'ensemble des besoins de santé que nos concitoyens sont en droit d'attendre. En conséquence, il lui demande quelles sont ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Damien Alary](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6395

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 novembre 2002, page 4153

Question retirée le : 27 avril 2004 (Fin de mandat)